

## RAPPORT ANNUEL 2017

La nomination d'une nouvelle secrétaire générale au début de l'année fait qu'en 2017, nos activités ont généralement misé sur la continuité. Nous avons toutefois innové en organisant un congrès thématique sur les « Zones d'activités en milieu rural – comment les utiliser efficacement? ». Ce congrès a atteint les objectifs que nous lui avons assignés, soit de thématiser l'utilisation du sol (objectif secondaire 1.4), d'accompagner de façon critique la révision de la LAT (objectif supérieur 2) et la mise en réseau de l'association surtout avec les milieux économiques (objectif secondaire 3.3). Au début de l'année, il était difficile d'évaluer quelle serait la charge de travail nécessaire pour réaliser le programme d'activités 2017 et le congrès thématique. En cours d'année, nous avons malheureusement dû renoncer à différents projets (1.3, 2.1b) ou ne les réaliser que partiellement (3.3b). Ils seront en partie repris dans le programme d'activités 2018.

### 1. ORGANISATIONS MEMBRES ET PARTENAIRES

Fin 2017, le Réseau aménagement du territoire comptait 21 organisations membres et 10 organisations partenaires. Au cours de l'année, le comité a accueilli la fondation sanu durabilitas de Bienne comme membre, et le consultant ecos de Bâle comme partenaire. Il n'y a pas eu de démission. Le nombre des membres et partenaires est de nouveau le même qu'à fin 2015.

### 2. INSTANCES

#### **Assemblée générale (AG) le 23 février 2017**

Les membres ont accepté les activités statutaires présentées par le comité sur la conduite de l'association : rapport annuel 2016, rapport sur la révision des comptes 2016, comptes 2016 et utilisation du résultat annuel 2016. Ils ont déchargé le comité et confirmé les candidatures proposées aux organes de l'association : l'association des petits agriculteurs, Pro Natura et FP au comité, Pro Natura à la présidence et Bio Suisse à la vérification des comptes.

L'AG a aussi approuvé le programme annuel et le budget 2017 qui prévoyait un excédent de dépenses de CHF 22'900. Les membres ont également adopté le concept de financement des projets 2017-2019. Comme demandé par le comité pour 2017, nous avons renoncé à demander une participation financière supplémentaire aux membres, car le capital était encore suffisant pour financer des projets.

Le programme d'activités 2017 comprenait 9 objectifs secondaires, resp. des projets avec 2 points forts : la réalisation d'un congrès thématique et l'accompagnement de la mise en oeuvre de la LAT-1 dans les cantons.

## Comité (4 séances)

Le 1er mai, Stella Jegher, nouvelle cheffe du service politique et affaires internationales chez Pro Natura, a succédé à Ricco Kessler à la présidence. Nous remercions Ricco pour son engagement indéfectible.

- 20 janvier : Rétrospective sur le bilan intermédiaire de l'application de la LAT-1 d'octobre 2016 ; préparation des éléments statutaires de l'AG ; gestion du changement au secrétariat général et de la participation au comité.
- 5 avril : Décision d'organiser un congrès thématique d'une demi-journée sur les zones d'activités ; discussion sur les contacts avec des autorités décisives en matière d'aménagement du territoire.
- 27 juin : Discussion et prise de décisions sur le congrès consacré aux zones d'activités ; échanges concernant la 2e révision de la LAT et décision de renoncer à une prise de position commune ; discussion sur la stratégie 2019plus ; décision de continuer les activités de notre réseau après 2019 et mandat à la secrétaire générale de développer le concept sur la base d'une large alliance.
- 22 septembre : Discussion et décisions sur le congrès « Zones d'activités en milieu rural » ; échanges sur la LAT-2 et décision de créer un groupe de travail chargé de trouver des solutions à des sujets controversés ; adoption de la Stratégie 2019plus avec des points forts thématiques et un horizon temporel à 5 ans et mandat à la secrétaire générale d'effectuer un atelier stratégique interne et une enquête sur les besoins et les intérêts des membres ; discussion sur l'initiative contre le mitage et mandat à la secrétaire générale de sonder les Jeunes Verts sur un contre-projet ; information sur l'usage de l'intranet.

## 3. ACTIVITES CONFORMEMENT AU PROGRAMME 2017 (numérotation en fonction des projets en cours)

### 1.3 Densification : Sélectionner des exemples positifs et négatifs

Le projet a été ajourné en 2016, il peut être repris en collaboration avec des tiers. Pour l'instant, il s'agit de mettre à jour et de publier ce qui a déjà été fait. Un manque de capacité est à l'origine de l'ajournement.

### 1.4 Thématiser l'utilisation du sol

Le 8 novembre, le Réseau aménagement du territoire a organisé son premier congrès thématique public. Pendant tout un après-midi, il a traité des « Zones d'activités en milieu rural – comment les utiliser efficacement ? » un sujet peu thématisé durant les discussions sur la densification. Les objectifs fixés ont été atteints (sonder le potentiel, identifier les solutions et les marges de manoeuvre, échanger les expériences déjà acquises). Plus de 100 personnes de différents domaines et régions et ont participé à ce congrès bilingue à Bienne. Une douzaine de représentant-e-s des membres et partenaires du réseau ont participé au congrès.

Les retours donnés par les participant-e-s sont généralement bons. La couverture médiatique est également réjouissante, les médias en ligne ont bien repris la dépêche que l'ATS nous a consacrée. L'Association suisse pour l'aménagement du territoire VLP-ASPAN et l'Union des villes suisses ont assuré le patronage idéal. La fondation Sophie et Karl Bindung a soutenu le projet à hauteur de CHF 8'700. Sanu future learning à Bienne a soutenu la secrétaire générale pour la conception et l'organisation.

## **2.1 Monitoring de l'application de la LAT-1 dans les cantons**

- a) La documentation sur le processus de mise en oeuvre des plans directeurs cantonaux, ainsi que des lois sur l'aménagement du territoire et les constructions est à jour. Un bref document d'information sur chaque révision se trouve sur l'intranet. A partir de mars, les membres et partenaires ont été informés au moyen d'une infolettre mensuelle. La secrétaire générale a informé sans tarder les membres qui ont des sections dans les cantons concernés du début d'une nouvelle procédure de consultation.
- b) La révision des check-lists de 2016 a été ajournée en faveur de l'organisation du congrès thématique.
- c) A fin novembre 2017, 9 cantons avaient un plan directeur conforme à la LAT – soit 3 cantons de plus que lors du bilan intermédiaire d'octobre 2016. Nous avons renoncé à faire un autre bilan intermédiaire.

## **2.2 Echange de prises de position (LAT-1)**

La secrétaire générale a alimenté l'intranet avec différents documents (modèles, rapports, prises de position) sur les révisions des plans directeurs et des LATC pour que les membres et les partenaires puissent échanger à ce sujet. Dans la mesure de ses moyens, la secrétaire générale a fourni d'autres soutiens en matière de coordination et de conseil.

## **2.4 2e révision de la LAT Etape (LAT-2)**

- a) Le comité s'est occupé plusieurs fois de la révision en cours. Il a renoncé à une prise de position dans le cadre de la consultation, car les positions au sein de notre réseau sont trop différentes. Un groupe de travail interne composé de l'USP, Pro Natura, FP et WWF a commencé à travailler en novembre, il doit élaborer des solutions concrètes sur les sujets controversés. Le groupe d'experts sur le Plan sectoriel Surfaces d'assollement (PS SDA) a rendu son rapport avec des recommandations adressées au Conseil fédéral. Les 3 membres du réseau que sont BGS, Pro Natura et l'USP font partie de ce groupe d'experts.
- b) La secrétaire générale a préparé sur l'intranet différents documents destinés à la discussion : les prises de position des organisations membres et partenaires (15), un résumé des prises de position avec une conclusion et un document avec les principaux points révisés. Les membres ont également reçu le résumé et le document au moyen de l'infolettre.

### **3.1 Travail politique**

- a) La secrétaire générale a mis à jour la liste de toutes les initiatives populaires au niveau national et cantonal sur l'aménagement du territoire. Les rapports et commentaires à ce sujet sont sur l'intranet. Les actualités concernant les interventions aux Conseils national et des Etats ont été reprises dans les infolettres mensuelles.
- b) Les positions concernant l'initiative des Jeunes Verts contre le mitage du territoire sont généralement encore ouvertes. Elle est soutenue par les Verts (organisation partenaire), Habitat durable et l'association suisse (alémanique) des petits paysans (organisations membres). La secrétaire générale, mandatée par le comité et en collaboration avec l'Alliance environnement, a participé à une réunion avec les Jeunes Verts au sujet d'un éventuel contre-projet; elle a coordonné les travaux à ce sujet dans notre réseau. L'élaboration d'un contre-projet est encore ouverte.
- c) La secrétaire générale a proposé de mettre le Centre national de compétences pédologiques à l'ordre du jour des discussions entre l'OFEV et l'Alliance environnement. La réalisation peine à se faire, particulièrement pour des raisons financières.

### **3.2 Utilisation mesurée du sol : identifier les facteurs d'influence et proposer des mesures**

La publication « Comment endiguer la consommation de sol » de la fondation sanu durabilitas et un choix d'instruments de pilotage à ce sujet ont été présentés à l'AG 2017. Les membres et partenaires ont reçu un exemplaire du rapport (d+f) pour en discuter au sein de leurs organisations.

### **3.3 Mise en réseau avec des organisations économiques**

- a) Le congrès sur les zones d'activités a permis d'établir de précieux et intensifs contacts avec l'USAM, la Société suisse des entrepreneurs et le secteur immobilier (exposés et organisation). Il s'est toutefois avéré qu'il est difficile d'atteindre le but d'un meilleur réseau avec l'économie. Cela demande beaucoup de temps et les intérêts communs ne sont pas évidents.
- b) Les capacités disponibles n'ont pas permis d'élaborer de nouveaux projets pour 2019. Les contacts établis autour du congrès constituent toutefois une bonne base pour une collaboration ultérieure.

### **3.4 Soutien des membres et partenaires**

Conseil à différentes sections de membres et de partenaires en particulier sur la révision de plans directeurs (p. ex. plan directeur SH) et de LATC (p. ex. plus-value SZ).

## **4. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

La nouvelle secrétaire générale Monika Zumbrunn a commencé à travailler le 02.01.2017. Elle a élaboré le programme d'activités 2017 en collaboration avec le comité. Outre la réalisation des projets, elle a aussi commencé à élaborer une stratégie sur l'avenir du réseau.

Nous voudrions remercier ici bien cordialement le précédent secrétaire général Björn Schaub et Marcus Ulber, spécialiste de l'aménagement du territoire chez Pro Natura, pour le soutien apporté en particulier durant la phase de familiarisation.